TD de comptabilité analytique

CAS PRATIQUE : METHODE DES COÛTS COMPLETS PAR LES CENTRES D'ANALYSE

La méthode des coûts complets-Full costing

Cas pratique : Société Thiés Sanilux

La société Thiés Sanilux est spécialisée dans la fabrication et la vente de cabines de douches destinées à l'équipement des salles de bains des particuliers. Ces cabines s'adaptent facilement sur tous les modèles de bacs placés en angle.

Thiés Sanilux commercialise deux modèles dénommés « modèle standard » et « modèle luxe ». Le modèle luxe est de dimensions plus grandes et présente des côtés réglables en largeur.

La structure des cabines est en profilés d'aluminium anodisé. Les panneaux sont constitués par du vitrage acrylique semi-transparent avec face extérieure granitée. Les portes coulissent sur des galets nylon.

Les profilés d'aluminium et le vitrage acrylique font l'objet d'un stockage de sécurité relativement important. En revanche on négligera les stocks de galets et de fournitures diverses (visserie), dont les consommations sont considérées comme des charges.

Organisation de la société

L'organisation comptable repose sur la définition de sept centres d'activité :

- centre administration ;
- centre bureau d'achat ;
- centre atelier de découpage des profilés ;
- centre atelier de découpe vitrage ;
- centre atelier montage ;
- centre atelier conditionnement ;
- centre service commercial.

Les deux ateliers de découpe ont pour unité d'œuvre l'heure machine, alors que les ateliers de montage et de conditionnement, qui utilisent de la main-d'œuvre directe, retiennent l'heure de main-d'œuvre comme clé d'imputation.

Le bureau d'achat impute ses charges en proportion des achats, et on prend pour le service commercial 100 F de vente comme unité d'œuvre.

Les frais administratifs sont sous-répartis après étude statistique par huitièmes sur les autres centres de la manière suivante :

- bureau d'achat et service commercial : 2/8e
- ateliers : 1/8e

L'entreprise utilise la méthode des coûts complets pour sa comptabilité analytique.

Analyse des comptes de gestion de la société

Pour la période n, la balance des comptes fournit les renseignements suivants :

Achats :

- 20 000 mètres de profilés à 3,4 F le mètre ;
- 5000 m^2 de vitrage à 8,8 F le m^2 ;
- 9 302 F de fournitures diverses (galets, etc.) dont 3 849 pour la fabrication du modèle standard et le reste pour le modèle luxe.

Stocks initiaux

- 5 200 mètres de profilés pour 18 720 ;
- 1 400 m^2 de vitrage acrylique pour 12 600 F ;
- 20 modèles S pour 4360 F ;
- 140 modèles L pour 39 200 F.

Frais de personnel

- main-d'œuvre directe : 8400 F ;
- charges indirectes (erreur j'avais mis charges directes): 28658 F ;
- commissions aux représentations : 36800 F ;
- total : 73858 F.

Les charges de personnel indirectes sont à répartir comme suit entre les centres d'activité :

- administration : 5 000 F ;
- bureau d'achat : 2 400 F ;
- découpe profilés : 3100F ;
- découpe vitrage : 3 600F ;

- montage : 4 120 F ;
- conditionnement : 3 238 F ;
- le reste au service commercial.

Les commissions aux représentants représentent 10 % des ventes, prix catalogue hors taxes.

Compte 62-charges externes

- frais de publicité : 6400 F ;
- frais de transport (service administratif) : 1800F ;
- frais de transport sur achats : 7320F ;
- frais de transport sur ventes : 17 400 F ;
- frais de courtage : 3560F ;
- total : 36480 F.

Les frais de courtage concernent les achats de profilés pour 3200 F et les achats de vitrages pour 360 F.

Impôts, taxes et versements assimilés

4400 F, considérés comme charges administratives.

Charges financières

- intérêts des emprunts : 2600 F (charges administratives) ;
- frais de découvert : 2400 F (dus au crédit-clients, et donc considérés comme des charges commerciales indirectes).

Charges exceptionnelles

Une subvention exceptionnelle de 2400 F , accordée à une association sportive locale, est considérée comme étant non incorporable.

Dotations aux amortissements et provisions

Amortissement des locaux et du matériel : 27 200 F, dont :

- administration : 2200 F ;
- bureau d'achat : 1600 F ;
- découpe profilés : 2 600F ;
- découpe vitrage : 4 400 F ;

- montage : 3 500 F ;
- conditionnement : 3 500 F ;
- service commercial : 4 600 F ;
- le reste constitue des amortissements dérogatoires non incorporables.

Provisions :

- 1400 F pour dépréciation des comptes clients (charges commerciales) ;
- 3800 F de provision fiscale pour hausse des prix, non incorporables.

Ventes

- 560 modèles S à 400 F HT ;
- 240 modèles L à 600 F HT (prix catalogue).

Ristournes accordées sur les ventes

Des ristournes ont été accordées à certains distributeurs et revendeurs, et sont considérées comme des charges de distribution :

- 33 600 F pour le modèle S ;
- 21 600 F pour le modèle L ;
- soit un total de 55 200 F.

Renseignements complémentaires

- on incorpore 10 400 F de charges administratives supplétives pour la rémunération conventionnelle des capitaux propres ;
- la fabrication de la période porte sur 580 modèles standard et 260 modèles luxe. Pour cette production, les consommations de matières premières ont été les suivantes :

Matières	Modèle S	Modèle L
Profilés (en mètres)	14 500	7 800
Vitrage (en m^2)	3 480	2 080

- le dépouillement des comptes rendus journaliers des contremaitres donne les renseignements suivants :

Eléments	Modèle S	Modèle L
Heures main-d'œuvre montage	580	260

Heures de main-d'œuvre conditionnement	145	65
Heures machines : atelier découpe des profilés	300	150
Heures machines : atelier découpe du vitrage	280	172

- l'heure de main-d'œuvre en atelier entraine un coût direct (salaire+charges sociales) de 8 F.

Travail à faire :

1. **Tableau de répartition des charges indirectes ;**
2. **Tableau de calcul des coûts d'achat ;**
3. **Tenue des comptes de stock de matières premières ;**
4. **Tableau de calcul des coûts de production ;**
5. **Tenue des comptes de stock des produits finis ;**
6. **Tableau de calcul des coûts de distribution ;**
7. **Tableau de détermination des coûts de revient, des résultats analytiques sur les produits vendus, du résultat global de la période ;**